

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

"Grenelle" de l'environnement

# **"Obtenir une compétence environnementale pour les CE et les CHSCT"**

- Social -

Date de mise en ligne : vendredi 2 novembre 2007

---

Démocratie & Socialisme

---

**Daniel GASCARD est membre du Bureau National du Syndicat National de l'Environnement (syndicat affilié à la FSU), syndicat majoritaire au sein de l'ancien ministère de l'écologie. Daniel représente la FSU dans l'un des 6 groupes de travail du Grenelle de l'environnement. Dans cet entretien à D&S, il fait le point sur la réalité de la prise en compte de l'environnement par N. Sarkozy et le gouvernement Fillon.**

*Avec la création d'un grand ministère, Sarkozy veut faire croire qu'il fait de l'écologie et du développement durable une priorité. Qu'en est-il selon toi ?*

Je ne peux pas répondre à cette question sans faire un petit retour en arrière. Au cours des cinq dernières années, les coupes aveugles dans le budget et les effectifs du ministère en charge de l'environnement (MEDAD) ont conduit celui-ci à ne plus être en mesure de mettre en oeuvre ses politiques. Pour la première fois depuis sa création en 1973, le ministère chargé de l'environnement a régressé. Alors la création du MEDAD (ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables) par fusion du ministère de l'Équipement et du ministère de l'Environnement c'est avant tout le renoncement à la création d'un véritable ministère de l'environnement.

*Pour vous c'est donc la disparition de l'écologie ?*

Nous jugerons de l'efficacité de la prise en charge des politiques environnementales aux résultats ; mais l'équation est pour le moins ardue. En effet le MEDAD c'est la fusion d'une part d'un ministère plus que centenaire comptant plus de 60 000 employés, structuré autour de ses propres corps de fonctionnaires, de ses écoles et d'une organisation régionale et départementale et d'autre part un ministère jeune, comptant 8 500 employés dont plus de la moitié en établissements publics, ne possédant pas de corps propres (hors établissements publics), avec deux échelons régionaux mais pas de structure départementale.

Si l'on ne veut pas faire un bond de 35 ans en arrière quand l'environnement n'était qu'un secrétariat d'Etat croupion du grand ministère de l'Équipement il va falloir une bonne dose de détermination et de courage politique pour que le petit " mange " le gros.

Ce qu'il faut aujourd'hui c'est un grand ministère de l'écologie avec un secrétariat d'Etat à l'aménagement et un secrétariat d'Etat au transport. Les premiers signes ne vont malheureusement pas dans ce sens. L'annonce de la suppression de 1200 emplois au budget 2008 n'est pas vraiment le signe d'une priorité gouvernementale. Plus grave, la métamorphose espérée du MEDAD repose obligatoirement sur le recrutement massif d'environnementalistes pour faire évoluer la structure. Sans poste, pas de recrutement.

*Que peut-on attendre du Grenelle de l'Environnement ?*

Le Grenelle de l'environnement c'est tout d'abord la réponse à une promesse du candidat Sarkozy pour contrer la très forte mobilisation des écologistes pendant cette campagne présidentielle.

Son organisation dans des délais très courts et le calendrier retenu, les 6 groupes de travail devant rendre leurs propositions le 24 Septembre, ne permettent pas de mener les réflexions approfondies que nécessite la complexité du sujet. Clairement, seules les organisations et les personnalités ayant déjà des réflexions abouties préalablement ont pu " dérouler " leurs propositions. Certaines organisations, ayant une vision plus transversale de la société que les ONG " protection de l'environnement ", ont sans doute eu un peu plus de mal.

## "Obtenir une compétence environnementale pour les CE et les CHSCT"

---

Ensuite le cahier des charges du gouvernement sur le résultat est très strict : le "Grenelle" doit aboutir à 15-20 propositions concrètes faisant au maximum consensus.

Ceci nous conduit à un faire le choix : soit à aborder le problème par le petit bout de la lorgnette (limiter la vitesse à 120 km/h sur autoroute par exemple) soit à globaliser les propositions sous forme de plans d'action qui perdent alors leur côté concret opérationnel et donc contrôlable... Dans tous les cas la communication gouvernementale se fera sur du velours.

Enfin, dernier point : la recherche du consensus le plus large possible écarte de fait toute proposition innovante en particulier sur le contrôle ou la moralisation de l'activité économique.

De ce que j'ai pu voir, rien ne sortira de ce Grenelle qui puisse remettre en cause quelque fondement du système économique libéral qui nous gouverne. Pourtant n'est-ce pas là le vrai débat ?

*Y a t il des convergences possibles entre les organisations syndicales et les associations de protection de l'environnement ?*

Bien évidemment ! Le développement durable repose sur trois piliers (économique, social et environnemental) qui ne peuvent s'ignorer les uns les autres.

Le salarié dans l'entreprise est aussi un citoyen hors de l'entreprise, citoyen qui aspire à un environnement de qualité. Les organisations syndicales doivent donc s'intéresser à l'environnement à l'intérieur de l'entreprise, ce qu'elles font déjà, mais également à l'impact de l'entreprise sur l'environnement extérieur.

Il faut par exemple que les institutions représentatives des personnels (CE et CHSCT) obtiennent une compétence environnementale, où les associations joueront le rôle d'expert permanent.

Associations et syndicats ont à réfléchir ensemble à la définition du Développement Durable pour le citoyen.

Attention, le MEDEF a déjà donné la sienne : le développement économique durable ! Et le Medef l'a annoncé clairement : pas question, selon lui, que sortent du Grenelle de l'environnement des contraintes pour les entreprises imposées par la loi !

## **Front uni Associations-Syndicats Pour un fret ferroviaire au centre d'une politique durable des transports**

*" Dans le cadre de l'atelier " transports " du Grenelle de l'environnement, les représentants des organisations environnementales et des syndicats ont décidé de faire front commun afin de se dresser contre l'annonce de la fermeture de nombreuses gares de fret par la SNCF (...)*

*Le grand écart entre les discours et les actes doit cesser, si l'on veut que le Grenelle soit autre chose que qu'une opération de communication et si le gouvernement ne veut pas perdre tout crédit sur sa démarche. Les organisations environnementales et syndicales signataires de la contribution commune demandent de surseoir à toute nouvelle décision de réduction des capacités humaines et d'infrastructures ferroviaires et exigent de l'Etat et de la SNCF, entreprise publique, un plan ambitieux de transfert du fret de la route vers le rail (...). "*

Extraits du communiqué commun du 10 septembre : CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, la fédération France Nature Environnement, la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports, le réseau Action Climat-France, les Amis de la Terre, WWF, Greenpeace et la fédération Nicolas Hulot